

EUROPE DE LA DEFENSE

Avril 2005

L'Union de l'Europe occidentale

CECILE DRIESBACH

L'ANAJ et l'UEO entretiennent des relations très étroites depuis qu'un Groupe d'Observateurs auprès de l'Assemblée de l'UEO (le Général d'Armée Valéry, Henri Burgelin et le Colonel Carré) nous ont invité à rencontrer le Président de l'UEO en Juin 2004. Depuis les liens ne cessent de se renforcer, avec notamment une présentation de l'Institution par Colin Cameron, Secrétaire Général de l'Assemblée, le 25 Novembre 2004. Des membres de l'ANAJ ont même eu la chance exceptionnelle d'assister aux débats de la cinquantième session de l'Assemblée parlementaire de l'UEO, qui se sont déroulés du 29 novembre au 1^{er} décembre 2004 à Paris. Analyse de ce grand moment de diplomatie internationale vécu en direct.

L'UEO (Union de l'Europe Occidentale) est une organisation de sécurité et de défense européenne créée par le Traité de Bruxelles en 1948 (modifié en 1954), qui comporte un engagement de défense collective et mutuelle en cas d'attaque armée contre l'un des membres.

Le Traité de Bruxelles modifié a également créé une Assemblée parlementaire, constituée de parlementaires des états membres, qui se réunit en session plénière à Paris deux fois par an. L'UEO entretient bien évidemment des liens étroits avec la PESC et la PESD. Ainsi son Secrétaire général n'est autre que Javier Solana, qui est également Haut représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE. Plusieurs structures – le Centre satellitaire de Torrejon, l'Institut d'études de sécurité – appartenant auparavant à l'UEO ont été transférées à l'UE.

Assister aux débats de l'Assemblée de l'UEO présente donc un intérêt majeur pour qui veut suivre les développements de l'Europe de la Défense. Les rapports présentés lors de ces sessions plénières fournissent une information documentée et à jour sur les principaux enjeux actuels, qu'il s'agisse d'enjeux régionaux - Caucase, Balkans, Afrique – ou de questions thématiques : coopération transatlantique en matière de technologies de défense, avenir des avions de combat sans pilote, pour ne citer que quelques-uns des thèmes abordés lors de la cinquantième session. Les interventions de personnalités politiques de premier plan (le Haut représentant pour la PESC, le Secrétaire général adjoint de l'OTAN, le Ministre des Affaires étrangères de Chypre) fournissent des éclairages intéressants sur certains dossiers « chauds ». Surtout quand l'actualité – en l'occurrence la situation en Ukraine au lendemain du deuxième tour contesté des

la voix des comités

élections présidentielles - s'en mêle et impose des modifications de l'ordre du jour.

Au-delà du contenu informatif, ces débats sont une illustration instructive du « jeu » politique, les discours européens cédant vite la place, lors des questions, à la réaffirmation, parfois virulente, des positions nationales. Ainsi de la délégation turque démontant point par point le discours du Ministre de Affaires étrangères de Chypre, de la délégation russe critiquant l'ingérence de l'Europe dans la crise ukrainienne, ou de la délégation grecque soutenant un amendement critiquant la reconnaissance par les Etats-Unis du nom « Macédoine ».



Présentation de l'Union de l'Europe Occidentale à l'ANAJ, 25 nov.04

L'Assemblée de l'UEO fournit également une tribune aux pays candidats à l'intégration – les pays européens non membres de l'UEO pouvant, sous différents statuts, participer aux débats (mais pas au vote). Ceci permet par exemple à la Croatie de venir plaider sa cause – en équilibrant soigneusement les références à l'OTAN et à l'UE, et à la Bélarus d'affirmer son appartenance à la « civilisation paneuropéenne », son caractère démocratique, et de dénoncer l'ostracisme dont elle est victime...

Pour toutes ces raisons, on ne peut que s'étonner de la faiblesse du nombre de députés présents dans l'hémicycle. Certes, compte tenu des avancées rapides en matière de PESC et de PESD, mais aussi des pouvoirs croissants du Parlement européen, l'avenir de l'Assemblée parlementaire de l'UEO est incertain, ce qui explique peut-être le manque d'intérêt des parlementaires nationaux. Il semble cependant que la délégation française se

distingue particulièrement... par son absence. A l'exception d'un député venu présenter son rapport, aucune voix française ne s'est faite entendre pendant les débats. Ceci contraste avec l'engagement des Britanniques, présents tout au long de ces trois jours et très actifs lors des débats sur Chypre ou les Balkans.

L'Assemblée parlementaire serait pourtant le lieu d'un possible « lobbying par le bas » comme le soutien le haut fonctionnaire Nicolas Tenzer, rompu à la représentation de la France dans les organisations internationales et spécialiste de la réforme de notre pays. En effet, l'UEO entretenant des liens étroits tant avec le Conseil de l'Atlantique Nord qu'avec le Comité politique et de sécurité, une présence plus active permettrait de tester et de faire avancer les idées françaises en matière d'Europe de la Défense, et – peut-être – d'éviter d'être accusés, dans les instances de l'UE, d'imposer nos vues « par le haut » et avec arrogance, et dans les instances otaniennes, de jouer les empêcheurs d'intervenir en rond.

Mais aussi parce que – on sort ici du domaine de la défense et de la sécurité, encore que... - cela permettrait de faire entendre la langue française. Celle-ci est loin d'être moribonde, l'ancien président de l'Assemblée (luxembourgeois) ainsi que plusieurs parlementaires (notamment le chef de la délégation macédonienne), l'ayant systématiquement employée. Mais il sera d'autant plus difficile d'exiger l'emploi du français à égalité avec l'anglais que, même dans des organisations qui ont leur siège à Paris, les premiers locuteurs de cette langue ne la feront pas entendre...

Cécile Driesbach

19^e session – Marly 1999

Les prochains débats de l'Assemblée auront lieu en Juin 2005. Les membres de l'Anaj y seront aussi invités.